2022

- LIVRET D'ACCUEIL -

6000 rebonds

AIDER LES ENTREPRENEURS À SE RELANCER

60 000 rebonds

60 000 parce ce que c'est le nombre d'entreprises qui déposent le bilan chaque année en France.

Leurs dirigeants vivent un triple traumatisme personnel, professionnel et financier.

60 000 rebonds est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général à caractère social, créée par son président d'honneur Philippe Rambaud, qui a éprouvé l'expérience et a modélisé son rebond.

NOS VALEURS

- BIENVEILLANCE
- ENGAGEMENT
- PROFESSIONNALISME
- SOLIDARITÉ

NOTRE MISSION

Aider les entrepreneurs à rebondir vers un nouveau projet professionnel (salarial ou entrepreneurial)

« J'ai un rêve : celui qu'on n'ait plus jamais honte de dire qu'on a fait faillite, que le regard sur l'échec évolue, que tout le monde comprenne que pour progresser, on a besoin d'échouer ; car les succès se nourrissent d'une énergie puisée dans les échecs »

Philippe RAMBAUD
Fondateur de 60 000 rebonds

NOTRE FINALITÉ

Changer le regard de notre société sur l'échec

L'ACCOMPAGNEMENT

L'ATTRIBUTION D'UNE OU D'UN COACH :

C'est un professionnel certifié

dont le rôle est d'aider à la reconstruction du socle personnel de l'entrepreneur.

Durée de l'accompagnement :
7 séances de coaching d'1H30.

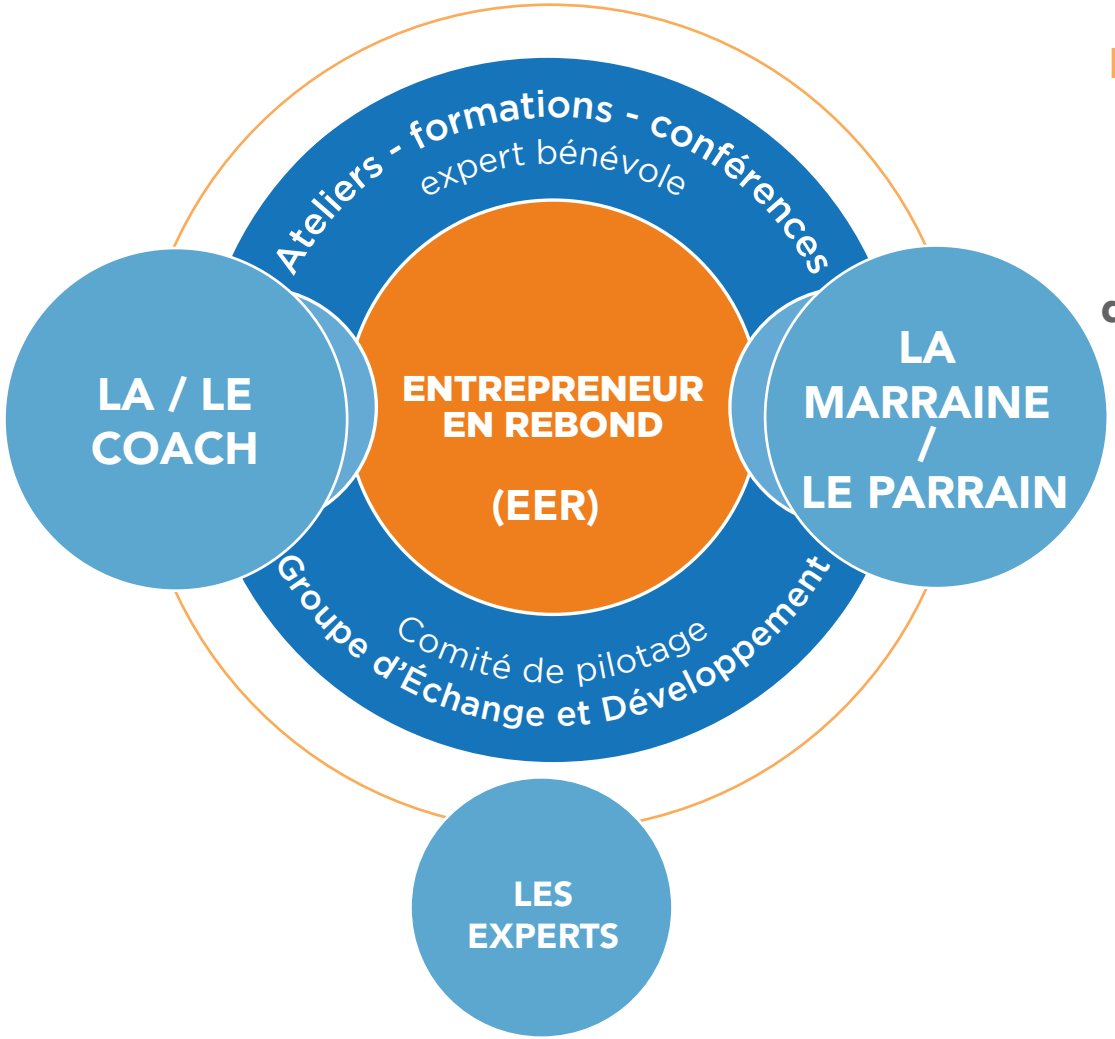

L'ATTRIBUTION D'UNE MARRAINE OU D'UN PARRAIN :

Elle ou il est un chef d'entreprise ou un cadre dirigeant

dont le rôle est d'aider à la reconstruction du projet professionnel de l'entrepreneur.

Durée de l'accompagnement :
24 mois maximum.

L'expert métier est un professionnel qui apporte son regard et son expertise propre à son secteur sur des questions techniques. il intervient ponctuellement en fonction des besoins de l'EER.

LES COMITÉS DE PILOTAGE (COPILS)

À raison d'une demi-journée par mois, les EER s'engagent à participer aux comités de pilotage (COPIL), point de rencontre pour chacun des membres de l'association.

Animé par les référents du groupe, il permet aux entrepreneurs accompagnés de partager au fil des mois où ils en sont, d'échanger avec l'ensemble des membres présents où chacun apporte son regard et contribue en toute bienveillance.

C'est une opportunité de bénéficier de l'engagement, des regards, des expériences de tous au profit du rebond de chaque EER.

LE TEMPS D'INCLUSION

Rappel du cadre de fonctionnement par les référents du groupe et accueil des nouveaux

LE GED (Groupe d'Échange et de Développement)

Processus d'intelligence collective permettant à l'eer de se nourrir de la diversité des regards des contributeurs.

LES SOUS-GROUPES

Il permet à chaque entrepreneur en rebond présent de faire le point sur ce qu'il s'est passé depuis le mois dernier et d'exprimer ses besoins immédiats.

LE TEMPS D'ACCUEIL

En parallèle du GED, un temps d'accueil est réservé pour les membres qui assistent à leur tout 1er copil.

LE PROCESSUS DU GED (1H20)

Le coach animateur pose le cadre de l'exercice et rappelle les valeurs associées. Il est garant du processus et n'intervient pas comme contributeur.

Les contributeurs questionnent l'EER pour avoir des points de clarification sur sa problématique.

Les contributeurs proposent des pistes, des idées en réponse aux projets et partagent leurs impressions. L'EER écoute, prend des notes et n'intervient pas.

Tour de table où chacun des contributeurs exprime ce qu'il a appris sur lui et avec quoi il repart.

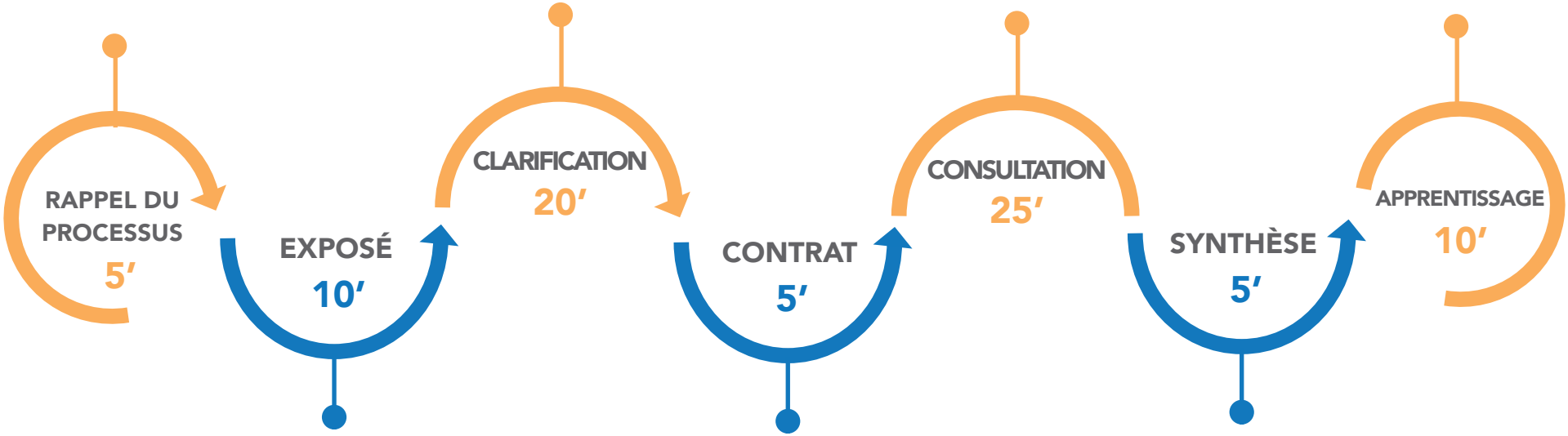

L'EER expose le contexte et sa problématique aux contributeurs qui écoutent et se taisent.

L'EER reformule sa demande et ses besoins sans que les contributeurs n'interviennent.

L'EER exprime ce avec quoi il repart au regard des idées collectées.

LES OBSERVATEURS SILENCIEUX :

- Le parrain et le coach de l'EER (en cas d'absence, un relais est important pour permettre un feed back aux accomapagnants)
- Les nouveaux membres

L'EER s'engage à **se prêter à l'exercice tous les 3-4 mois et le prépare avec ses accompagnants. Il prévient les permanents en amont** pour une bonne gestion de l'agenda .

LE PARCOURS ENVOL

LA DYNAMIQUE DE REBOND TOURNÉE VERS L'ENTREPRENEURIAT

OBJECTIF : Aider l'EER à professionaliser la structuration de son projet, tant dans sa formalisation que dans son expression, avant d'aller rencontrer des financeurs ou des structures d'appui à la création d'entreprise.

PRÉREQUIS :

- Avoir terminé son coaching
- Avoir déjà fait a minima un GED

DURÉE DU PARCOURS ENVOL : 3 mois renouvelable 1 fois

ÉTAPE 1

L'INTÉGRATION DU PARCOURS ENVOL ET DEFINITION DU PLAN DE VOL

Rencontre de l'EER et son parrain avec une personne dédiée au parcours pour visualiser le degré d'avancement du projet entrepreneurial et définir UN PLAN DE VOL permettant de le matérialiser

ÉTAPE 2

LE PARCOURS ENVOL

Rencontre de differents experts pour la formalisation des documents supports (BP, plan de financement...), la définition du pitch et de la valeur ajoutée du projet.

ÉTAPE 3

LE COMITÉ ENVOL

Le parrain / la marraine accompagne l'entrepreneur en rebond tout au long de cette démarche. Il est le relais principal de l'entrepreneur en lien avec les coordinateurs du parcours.

LE RÔLE DES EXPERTS

L'expert métier est un professionnel qui apporte son regard et ses compétences propres à son secteur sur des questions techniques.

En cas de besoin particulier pour l'EER, faites une demande auprès du permanent qui coordonne votre antenne.

ACTION ONLINE ET SKILLSBUILD

Plateformes d'e-learning mettant à disposition ses formations de finances, comptabilité et managériales au service des entrepreneurs

LES ATELIERS

Tous les mois des ateliers sont proposés aux entrepreneurs en rebond sur des thématiques qu'ils peuvent être amenés à rencontrer au cours de leur parcours de rebond.

Un atelier obligatoire pour tous les entrepreneurs en rebond : l'atelier de bienvenue

Proposé au début de leur accompagnement
à 60 000 rebonds

EXEMPLE D'ATELIERS :

ATELIER
MOTIVATION

ATELIER
CAUTIONS BANCAIRES

ATELIER
CONJOINTS

ATELIER
GESTION DU TEMPS

LE PROCESSUS ET FORMALISATION DE LA FIN D'ACCOMPAGNEMENT

Il peut être compliqué pour un entrepreneur de sortir de l'assocation. Il est important de la préparer pour qu'ils puissent la vivre sereinement.

LES ÉTAPES DU PROCESSUS

- Il est important pour l'EER de se questionner sur la suite hors de 60 000 rebonds, de construire son équilibre personnel et sa stabilité dans son projet. *(ex : comment ne pas rester seul(e) une fois l'activité lancée ?)*
- Il est conseillé à l'entrepreneur sur le point de rebondir, de faire un GED de fin d'accompagnement pour lui permettre de construire l'après 60 000 rebonds.

LA FORMALISATION DU REBOND

- L'entrepreneur formalise son rebond lors d'une réunion de bilan avec la structure permanente, qui permet aussi d'échanger sur les liens futurs avec l'association.
- L'entrepreneur vient dire au revoir au groupe lors d'un COPIL pour témoigner de son parcours.
- Le binôme ou trinôme clôture l'accompagnement et fête le rebond de la manière dont il le souhaite.

REBOND SALARIAL

Validé par l'embauche en CDI ou en CDD longue durée

L'association propose d'accompagner l'entrepreneur dans sa prise de poste s'il en ressent le besoin.

REBOND ENTREPRENEURIAL

Tant que l'entrepreneur et l'association en perçoivent le sens, l'accompagnement continue dans le cadre des 24 mois.

Pour les entrepreneurs toujours en cours d'accompagnement au bout de 18 mois, un point est organisé pour se projeter sur les 6 derniers mois, les grandes étapes et la fin de l'accompagnement.

C'est aussi l'occasion de visualiser les potentiels réseaux pouvant prendre le relais de 60 000 rebonds, tant sur le projet que sur une dimension individuelle.

LES MISSIONS DES PERMANENTS

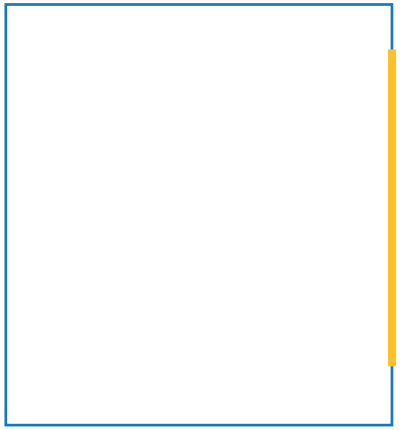

Prénom Nom

Délégué régional et
Coordinateur national

- Le développement et la structuration de l'association en région
- La coordination des groupes

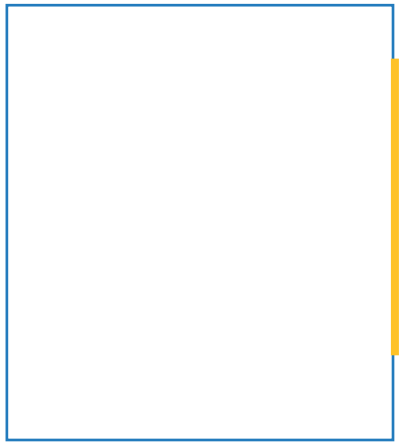

Prénom Nom

Chargée de développement

- La gestion de la collecte de fonds et l'animation du Club des Entreprises du Rebond

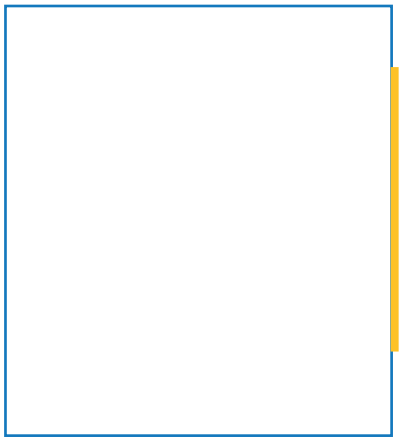

Prénom Nom

Chargée d'accompagnement

- L'accueil des entrepreneurs
- L'organisation des ateliers

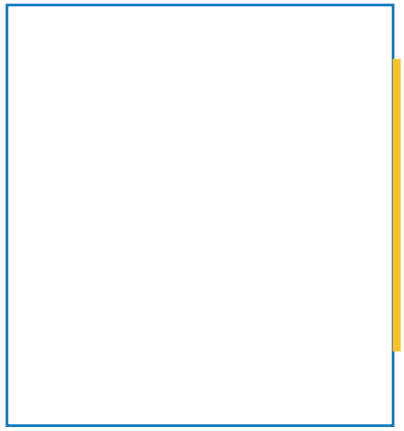

Prénom Nom

Responsable communication

- La communication interne et externe sur la région

LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

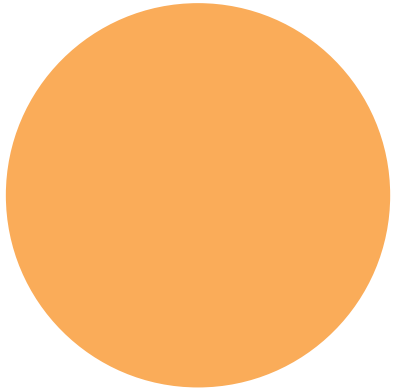

LE CONTRAT DE COACHING

Un document à demander aux permanents si besoin

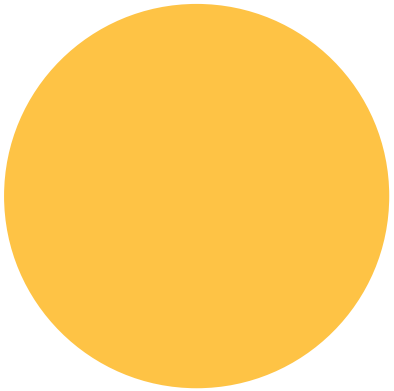

LE KIT PARRAIN ET LE KIT COACH

Le kit présente le rôle de chaque accompagnant et les ressources qui sont à disposition tout au long de son accompagnement. Il est fourni lors du mail de mise en relation du trinôme

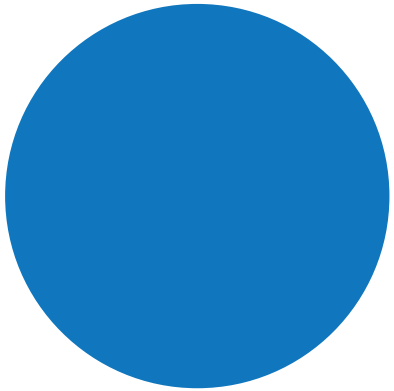

LE LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

Un support factuel que l'EER et le parrain peuvent utiliser pour garder une traçabilité du plan d'action du projet envisagé

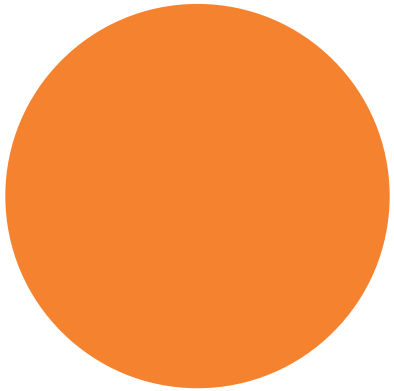

LE TROMBINOSCOPE

Un outil important pour faciliter l'identification de chaque membre du groupe et leurs expertises. C'est un document modifiable hébergé sur un drive où chacun est en responsabilité de la mise à jour

LES DOCUMENTS À NOUS REMETTRE

- **La charte d'engagement signée en 2 exemplaires (un pour vous, un pour l'association)**
- **Le bulletin d'adhésion complété**
- **Le versement annuel de votre cotisation qui s'élève à 30€ (par chèque ou virement)**

Ces documents sont à nous remettre soit directement lors de votre venue au COPIL soit par voie postale.

ADRESSE POSTALE

LE BUREAU ALPES

Président régional

Coach Référente

Parrain Référent

Coordinateur de l'antenne

Référent réseaux

Référent Club
des Entreprises du Rebond

Ambassadeur

QUELQUES CHIFFRES

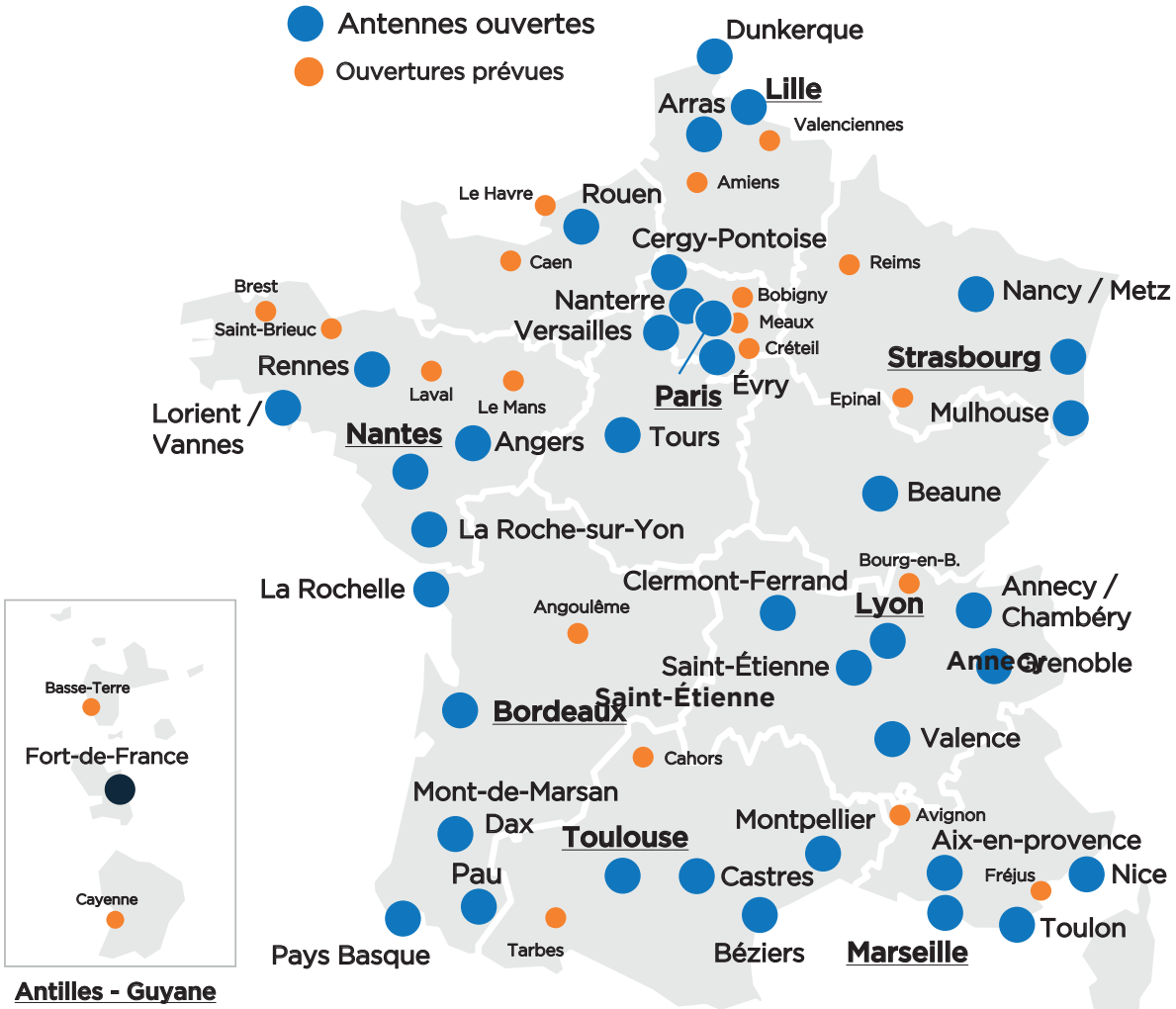

600

ENTREPRENEURS

ACCOMPAGNÉS EN 2021 EN FRANCE

DONT

00

ENTREPRENEURS

ACCOMPAGNÉS EN RÉGION EN 2021

1200

BÉNÉVOLES ENGAGÉS EN FRANCE

CHEFS D'ENTREPRISES, COACHS, EXPERTS MÉTIERS

6000 rebonds

AIDER LES ENTREPRENEURS À SE RELANCER

Prénom Nom
Délégué Régional &
Coordinateur National

Coordonnées

Prénom Nom
Chargée d'accompagnement

Coordonnées

Prénom Nom
Chargée de développement

Coordonnées

Prénom Nom
Responsable communication

Coordonnées